

## ***Programme Avant-Poste***

### **L'indicible, appel à projets de création en impesanteur**

#### **I – Objet de la consultation**

À côté des usages scientifiques, commerciaux, ou militaires de l'Espace, les projets culturels, et plus encore artistiques, demeurent sporadiques. En réaction à l'émergence du New Space, pour l'essentiel centré sur des enjeux technologiques et économiques, et dans la perspective de la constitution d'une humanité spatiale, l'Observatoire de l'Espace, dans le cadre de son programme Avant-Poste, lance un appel à projets afin de faire émerger des créations conçues pour exister dans et avec le milieu spatial, et être restituées au public sur Terre.

Cet appel concerne la conception d'une œuvre qui donnerait une forme plastique à la notion d'indicible interrogée au prisme de l'expérience de l'impesanteur. L'inimaginable, l'ineffable, l'indicible,... l'expérience de l'impesanteur confronte celui qui l'a vécue à l'impossibilité d'en rendre compte précisément par le langage. Il y a là quelque chose qui se refuse à la pensée comme au langage, qu'il s'agisse de la sensation intérieure éprouvée par son propre corps mais aussi, parfois, de l'incroyable légèreté de se vivre différemment. Cette œuvre sera réalisée par l'artiste lors d'un vol parabolique en Airbus ZERO-G. Elle sera ensuite présentée lors d'une exposition publique et rentrera dans la collection de l'Observatoire de l'Espace, conservée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. L'objet de cette consultation est de choisir l'artiste qui réalisera l'œuvre.

#### **II – Le thème de l'indicible**

*Ce dont on ne peut parler, il faut le taire* : nombre d'auteurs de littérature qui ont vécu ce moment lors de leur vol parabolique en impesanteur n'ont cessé de transgresser cette célèbre injonction de Ludwig Wittgenstein en creusant, dans leur texte, le paradoxe qui consiste à choisir la voie du langage pour parler de ce que le langage a d'emblée forclus.

Les arts visuels pourraient être les plus à même de rendre compte de cette expérience car il va de soi que ce que dit la peinture ou la sculpture ne peut pas être communiqué par le langage verbal. Abstrait ou non, l'art ne cherche pas à transcrire ou à illustrer une pensée préexistante ; il est incarné dans un médium spécifique. Ce type d'approche, privilégiant l'indicible, doit néanmoins se garder d'ouvrir la porte à l'irrationnel. Le formalisme, en se tenant à l'analyse stricte du visible, est-il à même d'écarter, de se prémunir de l'abandon aux charmes délétères de l'ineffable et de garder dans une œuvre plastique trace de ce qui témoigne de cet indicible ?

#### **III – L'œuvre attendue**

L'appel s'adresse à tous les artistes pour la production d'une œuvre relevant des arts visuels et plastiques (vidéo, création sonore, installation, sculpture, peinture etc.). L'œuvre s'inscrira dans l'écriture plastique et l'approche cognitive de l'artiste sélectionné, révélant sa vision singulière et des partis pris esthétiques forts. Cet appel propose donc aux créateurs de donner forme à cet état particulier de l'impesanteur qui survient lors d'un vol parabolique. Quelle expression plastique convoquer à cette fin et pour produire quelle pièce alors que le langage est en échec ?

Le projet proposé par l'artiste sera réalisé intégralement ou en partie au cours du vol parabolique qui permet d'accéder à des périodes de micropesanteur de 22 secondes. Il devra se dégager pleinement de toute approche fétichiste de l'Espace telle que faire voler une pièce existante sur Terre ou jouer une partition écrite sur Terre afin de leur conférer une valeur symbolique après leur passage en micropesanteur. Tout au contraire, l'enjeu est bien de construire un projet avec le milieu spatial, et plus particulièrement avec l'impesanteur pour faire évoluer les modalités de création et de réception de l'œuvre.

**Pour élaborer leur projet, les artistes sont invités à se référer à l'annexe qui décrit le contexte de création et les contraintes liées à la zone de free-floating de l'Airbus A-310 ZÉRO-G.**

#### **IV – L'Observatoire de l'Espace**

Depuis 2000, l'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES (Centre national d'études spatiales), développe une approche originale pour faire émerger savoirs et créations contemporaines autour de l'univers spatial. Artistes, auteurs et chercheurs sont invités à investir ce champ pour mettre en évidence les enjeux liés à l'imaginaire spatial. À travers des programmes de recherche, publications, résidences, appels à projets, ou encore grâce à différentes manifestations artistiques ouvertes au public, l'Observatoire de l'Espace partage les nouveaux récits de l'Espace qui en résultent. Depuis 2014, la collection d'art contemporain qu'il constitue réunit près d'une centaine d'œuvres (vidéos, installations, photographies ou encore pièces picturales), et questionne par ces regards multiples nos représentations de l'Espace. Les Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse accueille la collection depuis 2017, et la fait vivre en assurant également la diffusion des pièces.

#### **V – Financement et apports**

Un budget de 2500 € sera attribué à l'artiste sélectionné pour produire sa pièce. Cette somme est répartie comme suit : conception et production (1000 €) et acquisition de la pièce finale (1500 €), la cession des droits patrimoniaux se faisant quant à elle à titre gracieux. Cette dernière somme sera attribuée, à la livraison de l'œuvre, après acceptation définitive du projet par l'Observatoire de l'Espace. La phase de sélection ne fait l'objet d'aucune rémunération. L'Observatoire de l'Espace prendra en charge le coût de la place à bord de l'Airbus, les frais liés à l'étude technique de faisabilité du projet, le trajet aller-retour en métropole vers le site de la campagne de vol, ainsi que l'hébergement sur place.

#### **VI – Acquisition de l'œuvre et propriété**

L'œuvre unique créée dans ce cadre est propriété de l'Observatoire de l'Espace du CNES. Elle est conservée par ses soins au sein de sa collection en dépôt aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. Les caractéristiques de l'œuvre finale seront présentées dans une fiche technique annexée *a posteriori* au contrat liant l'artiste et l'Observatoire de l'Espace du CNES. Par définition, aucun autre exemplaire ou déclinaison de cette œuvre ne pourra exister.

Dans le cas où cette phase de travail n'aboutirait pas à des résultats significatifs dans les temps impartis, l'Observatoire de l'Espace du CNES se réserve le droit de ne pas exposer l'œuvre et de ne pas l'inclure au sein de sa collection d'art contemporain.

## VII – Calendrier

- 28 octobre 2024 : date limite de réception des dossiers
- Novembre 2024 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- Décembre 2024 : annonce du lauréat
- Janvier 2025 : phase d'étude technique avec réunion obligatoire validant le protocole de création embarqué

➔ **Le projet retenu sera programmé pour la prochaine campagne de vol en mars 2025.**

## VIII – Dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature, rédigé en langue française, sera obligatoirement constitué des pièces suivantes, datées et signées par le candidat :

- Le formulaire de candidature complété et signé (pages 11 et 12).
- Un dossier dont la forme est laissée à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production, ainsi que son dispositif de restitution au public sur Terre.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

## IX – Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou étrangère. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

## X – Critères de choix

Après examen des dossiers de candidature, la commission organisera l'audition d'artistes présélectionnés. Les critères suivants permettront de choisir l'artiste lauréat :

- Pertinence de la proposition vis-à-vis de l'aspect gravitaire et des contraintes en vol parabolique
- Attention portée à la notion d'indicible
- Qualité artistique
- Motivation pour le projet
- Adéquation stylistique, thématique et formelle de la proposition par rapport au parcours antérieur de l'artiste
- Références professionnelles

NB : Les artistes seront contactés individuellement de la décision de la commission, par mail, au cours du mois de novembre.

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : le 28 octobre 2024, au plus tard à 16h.**

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace

52, rue de Verrerie

75004 Paris

OU

Transmission par courrier électronique, via wetransfer.com, à l'adresse suivante :

[observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

Afin d'éviter tout risque de perte de votre dossier, merci de bien vouloir nous informer dans un mail séparé, adressé à [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr), de l'envoi de votre candidature. Tout dossier envoyé par la poste ou par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours.

**Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.**

*Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr) ou [luciehercule@hotmail.fr](mailto:luciehercule@hotmail.fr)*

– Annexe –

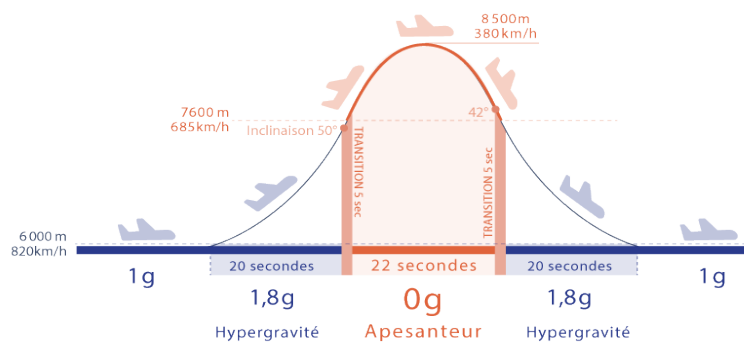
**Introduction au vol parabolique**

Les vols paraboliques font partie des moyens d'accès à la micropesanteur. Il en existe d'autres, tels que les tours à chute libre, les fusées-sondes, les capsules récupérables, les navettes spatiales et les stations orbitales. Initialement utilisés pour l'entraînement des astronautes, les vols paraboliques sont aujourd'hui exclusivement consacrés à des expériences scientifiques et à des essais technologiques d'équipements spatiaux. La simplicité de la préparation et des opérations, le coût réduit, la répétition des phases de micropesanteur et la possibilité offerte aux chercheurs, présents à bord, d'intervenir directement sur les expériences sont des avantages qu'on ne retrouve dans aucun autre moyen.

Les différentes étapes du vol parabolique :

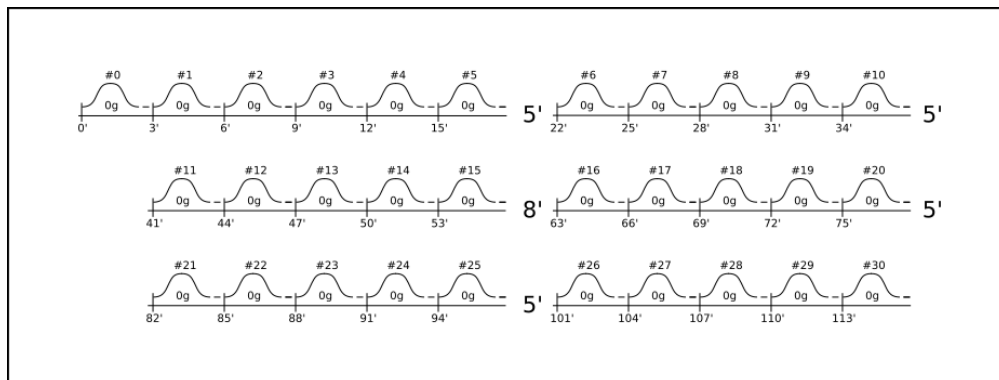
Un vol parabolique permet d'expérimenter l'impesanteur lors de 30 paraboles effectuées toutes les 3 minutes. Elles permettent 22 secondes de microgravité chacune. La durée d'un vol peut varier de 3h à 5h et comprend une première phase de vol où tous les passagers sont assis dans une zone dédiée.

- Description des phases d'une parabole :



- Séquence des paraboles :

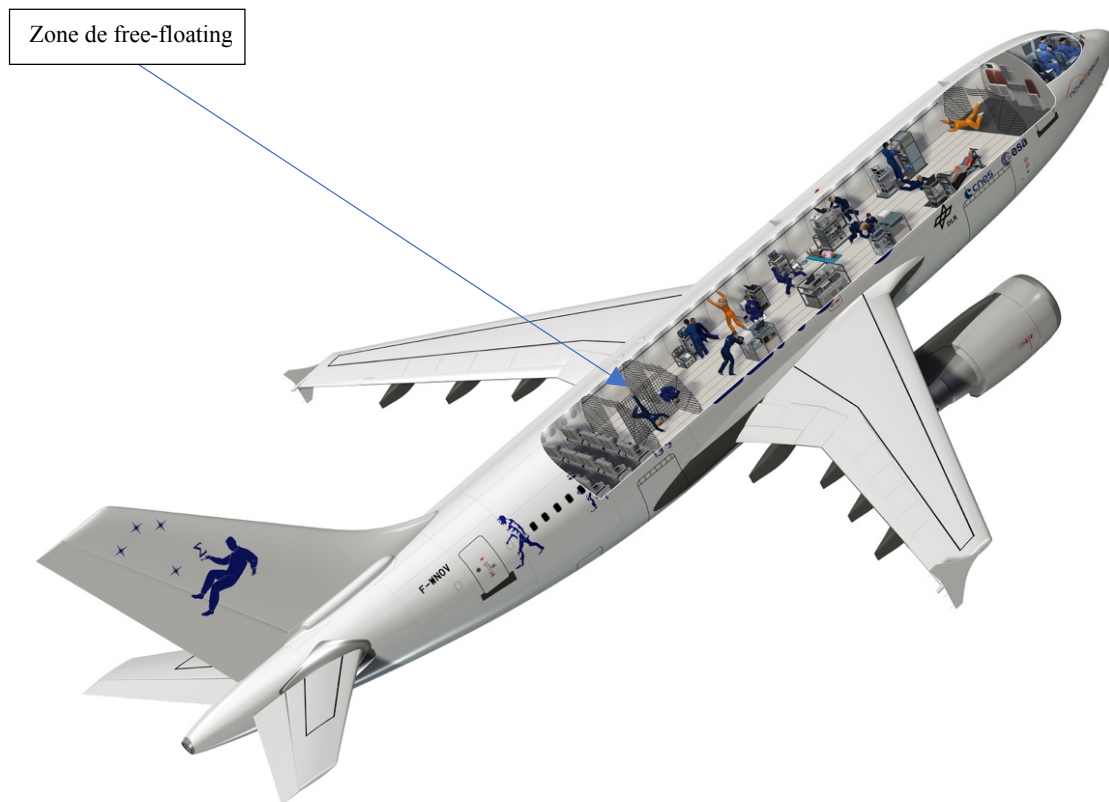
Type de paraboles	Durée pesanteur réduite	Durée parabole complète	Durée entre deux paraboles	Durée parabole et pause avant la suite
0g	21-22"	1'15"	1'45"	3'



> Voir la vidéo de présentation : [Novespace, 22 secondes d'apesanteur](#)

### Les différents espaces de l'Airbus ZÉRO-G :

- la **zone d'expérimentations** est organisée en modules de 2,5 x 2,5 mètres en moyenne : chaque module est destiné à accueillir une expérience scientifique. Il permet une installation fixe pour mener des expériences sur plusieurs vols.
- la **zone d'assise** : espace avec sièges et port de la ceinture obligatoire. Il est réservé au personnel de sécurité et aux personnes volantes lors des phases de décollage et d'atterrissage.
- la **zone de free-floating** : espace collectif qui permet à chacun d'expérimenter physiquement l'impesanteur.



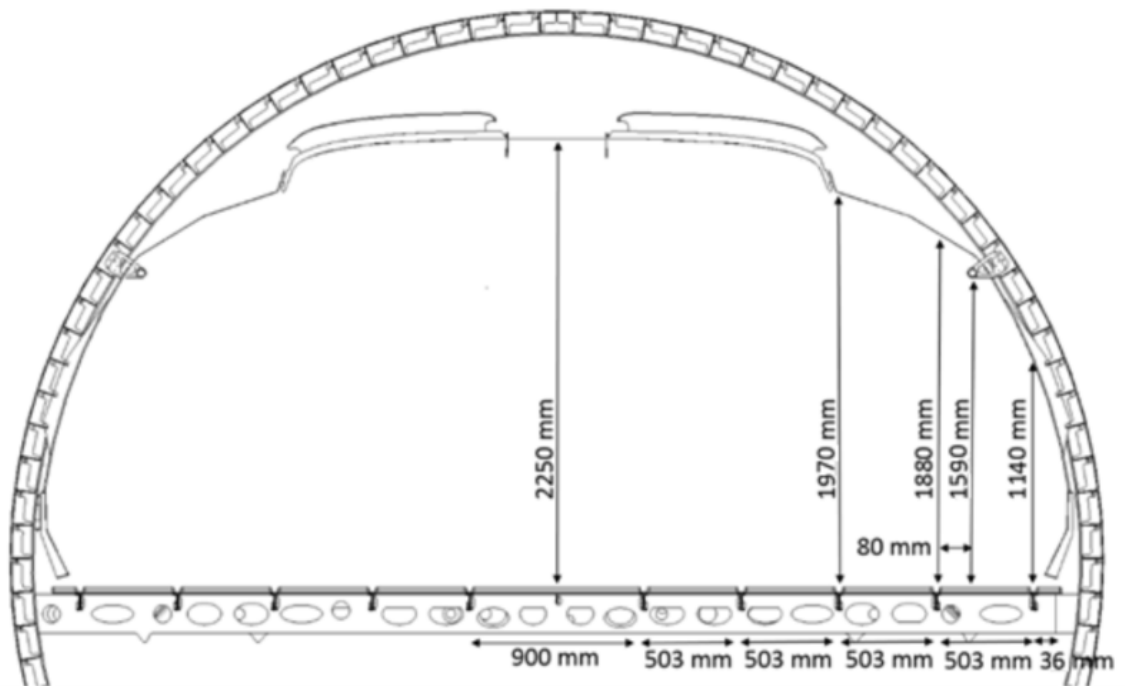
> Voir la vidéo de présentation : [Airbus A310 zero g novespace cockpit & cabine](#)

**C'est dans la zone de free-floating que l'élaboration de l'œuvre doit avoir lieu, sous supervision continue du personnel de sécurité. La zone mesure 2 x 2 mètre environ. Elle est séparée des autres espaces par des filets souples. Des rails au sol sont équipés de sangles.**

- Cabine de l'avion vide :

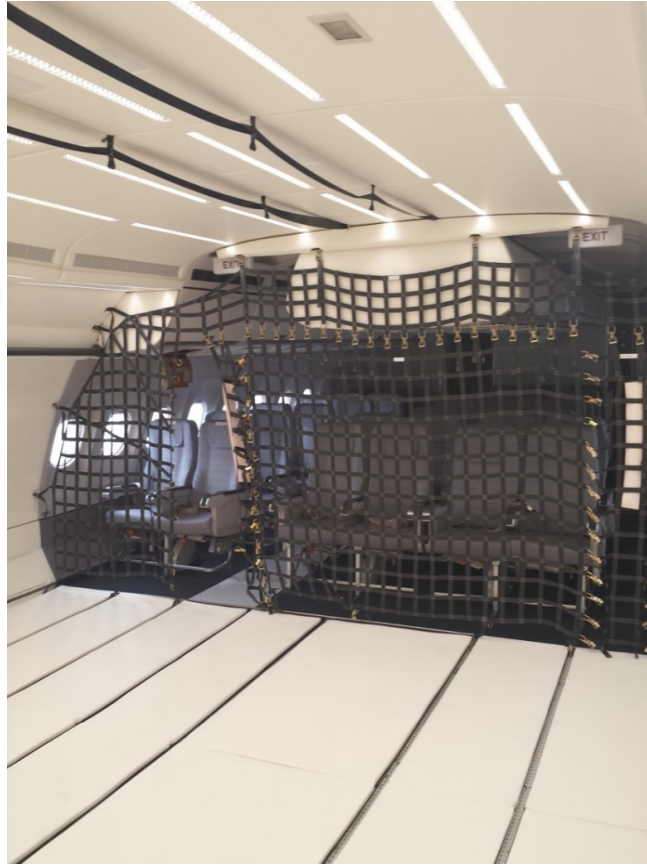


- Profil de la cabine :





- Vue de l'arrière de la cabine avion où est positionnée la zone de free-floating :



- Éclairage : le plafond est équipé des 4 barrettes LED au-dessus de la zone de free-floating. La lumière est d'un blanc froid (4000K) suffisamment intense pour laisser peu d'ombres projetées.





- Zone de free-floating : premier point de vue. On distingue à l'arrière-plan la zone d'expérimentations fixes.



- Zone de free-floating : deuxième point de vue. On distingue à l'arrière-plan la zone d'assise.



### Les campagnes de vols paraboliques :

Les campagnes de vol se déroulent à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac sur quinze jours, la première semaine est consacrée à l'installation des expériences scientifiques à bord de l'avion, la deuxième à l'expérimentation en vol. Toutes les personnes susceptibles de participer à une campagne de vols paraboliques devront assister au *briefing* de sécurité, le premier lundi de la campagne. Les procédures de sécurité en vol, les équipements de protection ainsi que les moyens d'éviter le mal des transports seront présentés. Le *briefing* inclut également la présentation de chaque expérience par son responsable.

### Cadre et contraintes en vol pour la production de l'œuvre :

- **L'artiste sera soumis à une visite médicale obligatoire qui validera son aptitude au vol.**
- **L'artiste effectuera un seul vol lors de la campagne.**
- **L'artiste participera seul au vol et sera encadré par l'équipage de l'avion.**
- **L'artiste bénéficiera de la zone de free-floating en exclusivité pendant 6 paraboles.**
- **L'artiste devra répondre à un besoin éventuel d'enregistrement (audio et visuel) de façon autonome.**
- **Le matériel emporté devra être sécurisé et attaché pendant toute la durée du vol pour éviter tout risque d'impact, notamment les équipements avec des batteries au lithium.**
- **Aucune substance liquide ou gazeuse susceptible de gêner les autres participants au vol ne pourra être emportée à bord de l'avion, sans être confinée de façon totalement hermétique.**
- **Aucun objet contondant susceptible de blesser un participant au vol ou d'endommager d'une manière ou d'une autre l'avion ne pourra être embarqué sans protection préalable.**

## APPEL À PROJETS DE CREATION

### FORMULAIRE DE CANDIDATURE

#### Artiste

Nom, Prénom : .....

Numéro de Siret (**obligatoire**): .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Site internet : .....

#### Résumé de la proposition

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou étrangère. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

#### Calendrier

- 28 octobre 2024 : date limite de réception des dossiers
- Novembre 2024 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- Décembre 2024 : annonce du lauréat
- Janvier 2024 : phase d'étude technique avec réunion obligatoire validant le protocole de création embarqué
- Mars 2025 : campagne de vol

#### Contenu du dossier de présentation de l'artiste

- Le formulaire de candidature complété et signé (pages 11 et 12).

- Un dossier dont la forme et la taille sont laissées à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

Date limite de réception des dossiers

Le dossier de candidature complet doit être reçu par l'Observatoire de l'Espace du CNES **le 28 octobre 2024, au plus tard à 16h** (cachet de la poste faisant foi d'un envoi antérieur à cette date).

Envoi du dossier

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace

52, rue de Verrerie

75004 Paris

OU

Transmission par courrier électronique (**5mo max**) ou via des sites en ligne de transferts de fichier, à l'adresse suivante : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique ou déposé en mains propres fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours, pour valider sa bonne réception. Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.

*Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr) ou [luciehercule@hotmail.fr](mailto:luciehercule@hotmail.fr)*

Fait à ....., le .....

Signature